

TRIBUNE LIBRE

En prélude à la renaissance de « Martini »

Ce bulletin est le vôtre. Nombreux sont nos concitoyens qui ont manifesté le désir d'y écrire sur des sujets de leur choix, présentant un intérêt local. C'est à M. Marius Autran, maire-adjoint honoraire, qu'il appartient d'inaugurer cette rubrique en faisant revivre pour nous une tranche de l'histoire locale.

Il y a déjà trois ans de cela, la vieille école Martini devenue hors d'usage était rasée.

Quand les vieux murs, les charpentes, le préau métallique, les ateliers, les salles de dessin, le « labo », la cantine, le gymnase, s'effondrèrent sous les coups de botteur implacables des engins mécaniques, quand les vieux arbres de la cour furent arrachés, quand les camions emportèrent les décombres à travers d'immenses nuages de poussière, des milliers de nos concitoyens ont ressenti une émotion certaine à la vue de ce spectacle apparemment banal.

On passait, on s'arrêtait, on se souvenait ! Cent quarante trois ans d'histoire locale venaient de s'effacer en quelques heures ; près d'un siècle et demi de vie intense, car l'école a reçu six générations d'enfants ou adolescents, de jeunes qui ont appris à devenir des hommes et des citoyens sous la direction de maîtres dévoués, peu récompensés de leurs efforts, tant leurs conditions de travail étaient difficilement supportables.

Anatole France a écrit : « Les pierres parlent à ceux qui savent les entendre ». Des milliers de Seynois jeunes et vieux se sont souvenus !

Ils ont entendu la voix de leurs instituteurs, de leurs professeurs. Ils ont raconté des anecdotes, des souvenirs enfouis dans le passé, des souvenirs qu'on égrène toujours avec plaisir et même avec passion.

Et les plus anciens ont fait référence à des époques très lointaines parce qu'ils avaient lu « L'histoire générale de La Seyne » que nous a donnée l'honorable M. Baudoin.

Rappelons à ce propos que l'école Martini fut créée pendant le règne de Louis Philippe, sous le ministère de l'Instruction publique Guizot, une loi de 1832 fit obligation aux communes de plus de 6 000 habitants d'assurer le fonctionnement d'une école primaire et aux départements de créer une Ecole Normale pour former les instituteurs.

Cette loi fut appliquée à La Seyne le 5 juillet 1833.

Il en résulte la naissance de la première école publique à laquelle beaucoup plus tard fut donné le nom de son premier directeur : M. Martini.

L'Etat royaliste avait bien dit aux communes : « Ouvrez une école » mais il n'avait apporté aucune aide pour ce faire.

Avec son budget de misère, la ville de La Seyne ne put rien construire. Elle utilisa pour commencer le local disponible d'une congrégation qui se trouvait rue de la Miséricorde (rue d'Alsace).

Peu de temps après, l'école fut transportée à l'hôtel de la Dime, tout à côté du presbytère. La dime étant encaissée par le clergé, on comprend bien pourquoi l'Hôtel des impôts était à sa portée.

A partir de ce bâtiment et pendant plus d'un siècle, des transformations, des aménagements, des constructions neuves au début du XX^e siècle ont finalement donné 14 classes primaires, 3 classes d'enseignement primaire supérieur, 3 ateliers et 1 salle de dessin.

Au dernier demi-siècle sont venues s'ajouter des constructions disparates, des dédoublements de salles qui firent de l'école Martini, devenue collège moderne et technique en 1940, un véritable « monstre ».

Son histoire a été marquée au XIX^e siècle par des luttes très sévères avec l'enseignement confessionnel tout puissant.

Avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, les choses rentrèrent dans l'ordre.

Un événement capital pour Martini et notre ville de La Seyne fut la création en 1925 de l'école pratique d'industrie, embryon de l'enseignement technique.

Cet enseignement a contribué dans une large mesure à former des techniques, des ouvriers hautement qualifiés, des dessinateurs dont les chantiers de construction navale avaient besoin. Une collaboration s'est établie depuis le début

du siècle entre l'école et les chantiers navals.

C'était déjà la réalisation du mot d'ordre bien justifié : « Pouvoir travailler au pays ».

Indépendamment des chantiers, l'école ayant grandi était devenue l'établissement pilote de l'ouest varois puisqu'elle recevait les élèves de Bandol, de Sanary, d'Ollioules, de Six-Fours, de Saint-Mandrier.

Depuis 1833, l'école Martini a connu 8 régimes politiques différents : la royauté, la 2^e République, l'Empire, la Commune de Paris, la 3^e République, l'Etat de Vichy, la 4^e République, la 5^e République.

Chacun a essayé d'imposer l'enseignement qu'il souhaitait. Martini a parfois obéi. Mais elle a aussi résisté.

Sa longue histoire peut être qualifiée de glorieuse.

Après avoir formé des milliers de petits fonctionnaires : instituteurs, employés de Caisse d'Epargne, comptables, employés des P. T. T., des contributions, après avoir donné des bases suffisantes à des centaines de nos jeunes pour qu'ils puissent accéder aux cadres supérieurs, ses structures ne permettaient plus d'assurer un enseignement digne de notre temps.

C'est pourquoi il fallait faire du neuf.

Avec l'inauguration de la nouvelle école Martini, sur l'emplacement de l'ancienne, nous assisterons à une sorte de résurrection.

La maison mère a laissé une fille qui portera le nom de la famille.

L'honorable M. Martini était loin de penser que 128 ans après sa mort son nom serait vénéré par des écoliers mais aussi par des milliers d'automobilistes heureux de garer leur véhicule en sûreté dans un édifice qui porterait son nom si familier aux Seynoises et aux Seynois.



7. LA SEYNE-sur-MER (Var) — Ecole MARTINI - Ecole Supérieure - La quatrième année - Classe de Sciences